

INFO SANTÉ

VACCINATION

Êtes-vous à jour ?



La vaccination : la meilleure protection pour vous et votre entourage

Le vaccin est la seule protection efficace contre certaines maladies infectieuses, pouvant se révéler graves (atteintes respiratoires ou du cerveau, surdité, stérilité...).

Ne pas se faire vacciner, c'est risquer de contaminer les personnes les plus vulnérables de notre entourage : nouveaux nés, personnes âgées ou fragiles...

Une couverture vaccinale insuffisante...

L'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) recommande une couverture vaccinale Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR) à 95 % pour interrompre la transmission de ces trois maladies. Avec seulement 90,3 % des enfants vaccinés¹, la France est encore loin de ce taux.

En 2015, 246 cas de rougeole ont été déclarés sur la région : 4 sur le territoire champardennais, 6 sur le territoire lorrain et 236 sur le territoire alsacien.

¹ Source INVS - données 2013

Et vous, où en êtes-vous dans vos vaccinations ?

Pensez à faire, à l'occasion d'une prochaine visite, un bilan avec votre médecin traitant ou à demander conseil à votre pharmacien, votre infirmier ou votre sage-femme.

Consultez l'annuaire des sites publics de vaccination
www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr

La Semaine Européenne de la Vaccination du 25 au 30 avril 2016

Autour de l'ARS, de nombreux acteurs se mobilisent au cours de la Semaine de la Vaccination. Cette année, plusieurs opérations sont mises en place : conférences, vérification des carnets de vaccination, information sur les lieux où l'on peut se faire vacciner gratuitement... autant d'actions de proximité prévues pour promouvoir la vaccination afin qu'elle devienne un réflexe pour tous.



Suivez facilement vos vaccins avec le carnet de vaccination électronique

Le carnet de vaccination électronique (CVE) vous permet de savoir facilement où vous en êtes dans vos vaccins.

Créer son CVE est simple et gratuit. Il vous suffit de remplir une fiche de renseignements sur le site www.mesvaccins.net et de la faire valider par votre médecin traitant.

Le CVE vous alerte par SMS ou mail, au moment de vos rappels.



POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Agence Régionale de Santé
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine
www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr



VRAI ou FAUX ?

Un retard de vaccination oblige le patient à tout recommencer
> FAUX

Il suffit de reprendre les vaccins là où ils ont été interrompus et de compléter la vaccination avec le nombre d'injections nécessaires en fonction de l'âge.

Se faire vacciner, c'est risqué
> FAUX

Comme tout principe actif et comme n'importe quel médicament, le vaccin peut entraîner des effets indésirables bien connus (fièvre, douleurs au point d'injection). Il demeure plus risqué de ne pas être vacciné que de l'être : les complications liées aux maladies sont plus graves et fréquentes que les complications liées aux vaccins.

Toutes les contre-indications à la vaccination sont décelées par le médecin lors de la consultation.

Tous les vaccins n'ont pas vocation à être prescrits à tout le monde
> VRAI

L'objectif est la juste vaccination : il s'agit de vacciner les personnes concernées contre les maladies appropriées. Certaines vaccinations concernent tout le monde comme les vaccins contre le tétanos, la diphtérie et la poliomyélite. D'autres peuvent être recommandées en fonction du profil ou de l'activité (personnes fragilisées ou au système immunitaire affaibli, seniors, étudiants et professionnels de santé, professionnels travaillant au contact d'eaux usées...).